UN LIBRARY

* W 7 1979



NATIONS UNIES UNISA COLLECTION ASSEMBLEE

Distr. GENERALE A/34/544/Add.131 octobre 1979 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session Point 56 c) de l'ordre du jour

GENERALE

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

Programme d'action en faveur des pays insulaires en développement

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	Pages
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DIVERSES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	
Institutions spécialisées	
Union internationale des télécommunications	2

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DIVERSES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Institutions spécialisées

Union internationale des télécommunications

Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement, l'Union internationale des télécommunications (UIT) fournit une assistance technique pour le développement des télécommunications dans divers pays insulaires en développement. En dehors des projets financés par le PNUD, l'assistance directe de l'UIT est plutôt modeste du fait de ses ressources, très limitées à cet égard. Quel que soit son financement, l'assistance de l'UIT englobe diverses activités, telles que la création de centres de formation, le développement des télécommunications, l'exploitation et l'entretien des services et la réalisation d'études de planification et de faisabilité. On trouvera ci-dessous quelques exemples de l'assistance fournie par l'UIT.

Mesures en faveur des pays insulaires en développement de la région d'Asie et du Pacifique

1. Assistance fournie dans le cadre de projets régionaux

A l'intention surtout des pays insulaires en développement du Pacifique sud (Fidji, îles Cook, îles Gilbert, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga, Tuvalu, Samoa), l'UIT exécute un projet régional concernant la possibilité d'établir un réseau dans cette région. Après trois années environ de travail approfondi d'une équipe de spécialistes, les études de faisabilité ont été terminées en 1978. L'exécution du programme a commencé aussitôt après, au début de 1979. Les recommandations les plus importantes des études de faisabilité auront probablement été mises en oeuvre à la fin de 1980. Les éléments principaux du programme sont la création d'une station terrienne de télécommunications par satellite au Samoa, l'installation d'un service télex à Fidji, la mise en place d'un central téléphonique international aux Tonga, l'installation d'une liaison de télécommunication fiable entre Tuvalu et Fidji et l'amélioration des services de télécommunications dans d'autres pays insulaires de la région.

Un deuxième projet régional important a pour objet de former des techniciens et des contrôleurs des télécommunications et de la radiodiffusion des divers pays bénéficiaires (Fidji, îles Cook, îles Gilbert, îles Tokelaou, Nauru, Nioué, Nouvelles Hébrides, Tonga, Tuvalu et Samoa). Le centre de formation régional dispose à l'heure acutelle de locaux temporaires; les bâtiments qu'il occupera de manière permanente sont en construction à Suva (Fidji). Outre les contributions importantes qu'il reçoit du PNUD et de l'UIT, le projet relatif au centre de formation bénéficie également d'une assistance de la Communauté économique européenne, du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et des Gouvernements australien et néo-zélandais. On estime que l'installation du centre de formation sera complètement terminée vers la fin de 1980, mais qu'après cette date une assistance supplémentaire sera nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement.

Trois projets régionaux PNUD/UIT destinés à tous les pays en développement de la région sont particulièrement utiles aux petits pays insulaires qui n'ont que des ressources limitées dans le cadre des programmes par pays. Ce sont :

a) RAS/72/134 - Contrôle des émissions et gestion des fréquences

Grâce à des bourses et aux services du Directeur du projet et d'experts, ce projet aide les diverses administrations des télécommunications à créer et à gérer des services de gestion des fréquences et de contrôle des émissions, qui constituent désormais des éléments essentiels pour toute organisation des télécommunications, étant donné l'expansion rapide de l'utilisation des fréquences internationales.

b) RAS/75/051 - Mise en oeuvre du réseau asiatique de télécommunications

(Asie seulement). Des experts et des consultants régionaux sont prêts à aider les petits pays insulaires (Sri Lanka et les Maldives, en l'occurrence) à formuler des plans à long terme, à résoudre leurs problèmes techniques immédiats et, le cas échéant, à faire le nécessaire pour obtenir une assistance à long terme.

c) RAS/78/050 - Conception de cours de formation professionnelle dans le domaine des télécommunications

Un spécialiste régional de la conception de la formation professionnelle est chargé de coordonner les activités de conception de cours de formation professionnelle prévues au titre du projet interrégional CODEVTEL. Le nombre important de cours qui finiront par être ainsi dispensés dans de nombreux centres de formation aux télécommunications dans le monde entier sera particulièrement profitable aux petits pays.

2. Projets par pays en faveur des pays insulaires en développement

a) Indonésie

Dans le cadre du PNUD, l'UIT a fourni une assistance importante au Gouvernement indonésien dans divers domaines des télécommunications; il convient surtout de mentionner à cet égard la création d'un centre de formation professionnelle en télécommunications à Bandung. Ce projet a été terminé vers la mi-1979. Un autre projet prêt à être exécuté est un projet relatif à la création d'un centre d'essais et de développement des télécommunications, dont l'objectif est de mettre les ingénieurs des télécommunications en mesure de se charger eux-mêmes de la conception et de l'établissement des spécifications du matériel qui sera installé dans le pays. Un des aspects importants de ce projet est qu'il aura recours au satellite national de l'Indonésie (Palapa) pour assurer la transmission des données entre les différents endroits.

b) Maldives

La République des Maldives est devenue membre de l'UIT en 1967 et cette année-là, l'UIT a envoyé un expert régional à Malé, la capitale, pour étudier la situation en matière de télécommunication et formuler un plan de développement à long terme.

La mission de cet expert a donné lieu à des recommandations dont les plus importantes étaient les suivantes :

- a) Assurer des services de télécommunications internationales entre Malé et Colombo par l'intermédiaire d'une liaison à haute fréquence;
- b) Relier l'aéroport international à la capitale en utilisant une liaison à très haute fréquence;
- c) Donner plus d'expansion aux services de communications maritimes;
- d) Développer le réseau local.

Par la suite, dans le cadre d'un projet PNUD/UIT (MDV/72/001) les Maldives ont bénéficié de services d'experts et de matériel pour l'établissement de laisons à haute fréquence et très haute fréquence, qui ont été immédiatement remplacées par une station terrienne commerciale et par des réseaux de communications secondaires entre les îles pour le développement du tourisme.

Des études préliminaires concernant le développement des radiocommunications maritimes ont été établies par l'UIT en 1974 dans le cadre d'un projet inter-régional proposé par le PNUD (INT/74/035).

En 1978, l'UIT a financé une mission qui a recommandé certains moyens d'améliorer les services de radiodiffusion en moyenne et haute fréquence en vue d'assurer une bonne réception dans toutes les îles peuplées et très dispersées du pays.

L'assistance de l'UIT a également été demandée pour la formulation d'un plan directeur relatif aux communications entre les atolls.

c) Papouasie-Nouvelle-Guinée

La Papouasie-Nouvelle-Guinée reçoit de l'UIT et du PNUD une assistance considérable pour la création d'un grand centre de formation aux télécommunications. Ce projet est en cours depuis trois ans et sera sans doute complètement réalisé en 1982. Les agents qui auront reçu une formation dans cet institut des télécommunications seront en mesure d'assurer l'exploitation et le bon fonctionnement des services de télécommunications qui se développent continuellement dans le pays.

d) Philippines

L'UIT n'exécute pas à l'heure actuelle de projet d'assistance technique aux Philippines. Néanmoins, on lui a demandé de fournir une assistance pour améliorer l'Institut des télécommunications, ce qu'elle fera probablement bientôt dans le cadre de projets PNUD/UIT.

e) Samoa et Tonga

Le PNUD et l'UIT fournissent aux Gouvernements samoan et tongan une assistance sous la forme de services d'experts et de bourses de formation pour la planification et l'installation de divers réseaux et liaisons de télécommunications ainsi que pour leur exploitation et leur bon fonctionnement.

f) Sri Lanka

Une assistance PNUD/UIT fournie dans le cadre du projet SRL/71527 a permis de créer une école professionnelle des télécommunications à Sri Lanka. Les bourses PNUD/UIT octroyées dans un certain nombre de domaines spécialisés des télécommunications ont également été très utiles pour le recyclage des connaissances techniques et des capacités de gestion des ingénieurs des télécommunications.

Sri Lanka a demandé à l'UIT de continuer à lui fournir une assistance dans un certain nombre de domaines :

- Développement de l'Ecole professionnelle des télécommunications;
- Gestion des fréquences et contrôle des émissions;
- Lois et réglementations relatives aux télécommunications;
- Planification d'un centre de commutation téléphonique;
- Technique de la circulation;
- Projet relatif aux communications maritimes;
- Centre d'essais et de développement.

Mesures prises en faveur des pays insulaires en développement africains en 1978

(Cap-Vert, Comores, Madagascar, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles)

1. Coopération régionale

a) Intégration dans le réseau panafricain de télécommunications (PANAFTEL)

Une assistance a été fournie pour établir des données techniques et obtenir les ressources financières nécessaires pour réaliser des études de faisabilité et de préinvestissement concernant l'établissement de liaisons de télécommunication A/34/544/Add.l Français Page 6

entre pays insulaires en développement et pays côtiers en vue de les intégrer dans le réseau PANAFTEL. En fonction des demandes ainsi formulées par les pays intéressés, des fonds d'affectation spéciale ont été mis à la disposition de l'UIT par la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) pour étudier les liaisons suivantes en 1979:

- Praia (Cap-Vert)-Dakar (Sénégal);
- Praia (Cap-Vert)-Bissau (Guinée-Bissau);
- Sao Tomé (Soa Tomé-et-Principe)-Douala (République-Unie du Cameroun);
- Sao Tomé (Sao Tomé-et-Principe)-Libreville (Gabon);
- Tananarive (Madagascar)-Dar es-Salam (République-Unie de Tanzanie).

b) Enquête PNUD/UIT sur la formation professionnelle en télécommunications pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (RAF/78/019)

Maurice et les Seychelles ont participé à ce projet et ont bénéficié de recommandations détaillées pour le développement de leurs instituts nationaux de formation et leur participation à des plans sous-régionaux de formation aux niveaux intermédiaire et supérieur.

2. Assistance directe

L'UIT ne dispose que de ressources très limitées pour fournir une assistance directe en dehors des projets financés par le PNUD, qui étaient surtout axés sur d'autres secteurs d'activité dans les programmes nationaux des pays insulaires en développement suivants. En conséquence, l'assistance fournie en 1978 s'est limitée aux projets ci-après :

a) Cap-Vert

Une bourse d'études (gestion des fréquences) financée par le Fonds spécial de coopération technique de l'UIT.

b) Comores

Une bourse d'études (gestion des fréquences) financée par le Fonds spécial de coopération technique de l'UIT, et

Pièces détachées pour la rénovation et l'entretien d'installations de radiodiffusion (11 500 dollars).

c) Madagascar (PNUD/UIT, projet MAG/77/03)

On a effectué une étude du réseau de câbles téléphoniques de Tananarive pour déterminer l'assistance technique et financière nécessaire à son amélioration et son expansion.

d) Maurice

Tout a été mis au point pour entreprendre dès 1979 un projet de formation du personnel des télécommunications avec une assistance PNUD/UIT.

e) Sao Tomé-et-Principe

Une mission d'un mois a été financée conjointement par le PNUD et par l'UIT pour aider les autorités dans le domaine de la gestion et des statistiques des télécommunications.

Le conseiller sous-régional de l'UIT a également fourni une assistance directe et des conseils aux responsables et aux services chargés des télécommunications et de la radiodiffusion.

f) Seychelles (PNUD/UIT, projet SEY/78/003)

Deux spécialistes de la radiodiffusion ont fourni pendant deux mois leurs services à Radio Seychelles et ont conseillé les responsables sur l'emplacement et les installations du nouveau centre de Radio Seychelles, sur le matériel nécessaire pour assurer la réception des émissions radiophoniques dans les îles périphériques et sur la possibilité de créer un service de télévision.
